

Québec, le 21 août 2018

Madame Marie-Hélène Gauthier  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

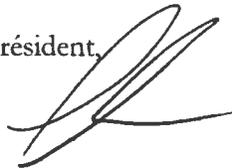
En vertu de l'article 6.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M<sup>me</sup> Isabelle Melançon, a mandaté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une consultation publique concernant la Réserve écologique de l'Île-Brion.

Cette démarche a pour but d'informer la population, de la consulter et d'éclairer le gouvernement dans sa réflexion quant aux suites à donner à ce projet. Ce mandat vise à offrir à la population concernée l'occasion de s'exprimer sur les enjeux découlant de la demande de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

En conséquence, je vous confie la responsabilité des travaux du BAPE pour tenir cette consultation sur le dossier précité, et ce, à compter du 24 septembre 2018. Je vous précise que le BAPE doit faire parvenir son rapport à la ministre au plus tard le 21 décembre 2018.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Philippe Bourke

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

Québec, le 21 août 2018

Madame Julie Forget  
Vice-présidente et Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

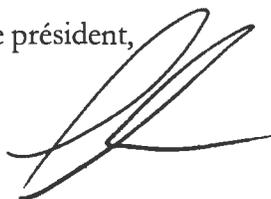
Madame,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, a mandaté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une consultation publique concernant la Réserve écologique de l'Île-Brion, et ce, à compter du 24 septembre 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 4 des *Règles de procédure du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir une consultation publique sur le sujet précité, commission qui sera présidée par Madame Marie-Hélène Gauthier.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Philippe Bourke

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications